



Recrutement
courant licence 1



Formation
diplômante



Site de Grenoble



Formation sélective



Formation initiale
ou continue

► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le Collège de droit offre une **formation complémentaire** destinée aux étudiants de la Faculté de droit de Grenoble ayant un **bon niveau en licence**. Elle présente deux objectifs principaux :

- › Dans une **perspective académique**, elle vise à **approfondir les connaissances** des étudiants dans le **champ du droit** et à leur proposer une **ouverture sur d'autres disciplines** (sociologie, histoire, science politique) et à l'international.
- › Dans une **perspective professionnelle**, elle les prépare aux **concours**, les initie à la **recherche** et leur propose des **interventions** visant à développer leurs compétences (travail de l'oralité avec notamment une préparation à l'entretien de recrutement, conduites de projets, etc.).

► DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Le DU Collège de droit est un **diplôme d'université indépendant de la licence** (qui est un diplôme d'État).

L'obtention du diplôme est à la fois conditionnée par :

- › l'assiduité à tous les examens organisés durant l'ensemble de la formation, jusqu'à la fin de la L3 ;
- › la validation d'au moins 3 sessions sur 5 ;
- › le déroulement effectif du stage.

Les résultats obtenus au DU n'ont pas d'incidence sur la délivrance de la licence : la réussite au DU est un **« plus » pour la formation et le CV de l'étudiant**, mais un échec éventuel n'affecte pas l'obtention de la licence.

► TÉMOIGNAGES

« Le DU Collège de droit m'a permis « d'aller plus loin », d'étudier le droit dans de nouvelles perspectives, grâce à l'ouverture sur des thèmes variés (la littérature, l'art, l'espace numérique, la religion...) ; le Collège de droit m'a aussi permis de découvrir le droit sous un angle plus pratique, grâce au stage et à travers les rencontres avec des professionnels. »

Fanny MARION (L3 droit)

« L'intérêt du DU, c'est d'abord de pouvoir rencontrer des professionnels du droit : le bâtonnier, un avocat pénaliste, le vice-président du TGI ; écouter leur témoignage, leur poser des questions, ce qui a été une expérience très enrichissante.

Le DU permet d'aborder le droit selon une approche originale (droit et littérature, droit et art). Il permet d'enrichir notre culture générale et de s'entraîner à l'épreuve de l'oral. »

Farah JERRARI (L3 droit)

► PUBLIC

Les étudiants qui le souhaitent peuvent intégrer le Collège de droit **à l'issue du 1^{er} semestre de L1**, mais aussi **en début de L2** (sous réserve de places disponibles).

Peuvent être accueillis au sein du Collège, les étudiants ayant obtenu une **moyenne générale supérieure ou égale à 13/20** à la première session d'examen de la licence 1 :

- › au 1^{er} semestre (intégration en L1) ;
- › au 2nd semestre (intégration en L2).

L'effectif maximum de la formation est fixé à **40 étudiants**.

L'étudiant qui aura obtenu une moyenne inférieure à 11,5/20 au semestre 1 ou au semestre 2 de l'une de ses années de Licence en droit sera exclu de la formation.

► MODALITÉS PRATIQUES

L'étudiant qui suit la formation doit, chaque année, prendre une **inscription pédagogique** auprès de la Faculté. Il doit procéder à une **inscription administrative** à l'Université Grenoble Alpes l'année de délivrance de son diplôme.

► DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 200 euros par année universitaire pour les non-boursiers (soit 600 euros pour la L1, L2 et L3) et 70 euros par année universitaire pour les boursiers (soit 210 euros pour la L1, L2 et L3).

► FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Les enseignements dispensés dans le cadre du Collège de droit sont assurés par des **enseignants-chercheurs de la Faculté de droit de Grenoble ou d'autres établissements** (IAE, GEM, IEP...) ainsi que par des **intervenants issus de milieux professionnels variés**.

La formation est constituée de **5 sessions**, dont les enseignements sont regroupés **hors des périodes de cours et d'examens** :

- › en mai ou juin, pour les sessions 1 (L1), 3 (L2), 5 (L3) ;
- › en septembre, pour les sessions 2 (L2) et 4 (L3).

Chaque session représente un volume global d'une **trentaine d'heures**. À l'issue de chacune d'entre elles, un **examen écrit ou oral** portant sur l'ensemble des enseignements dispensés est organisé. Si plus de 3 sessions sont validées, les 3 notes les plus élevées seront alors conservées pour le calcul de la moyenne générale.

Pour être diplômés, les étudiants, quelle que soit leur année d'admission dans le Collège, sont tenus de **suivre les enseignements dispensés jusqu'en troisième année de Licence**.

► PROGRAMME DE LA FORMATION

Module « méthodologie »

Plus d'un tiers des formations du Collège de droit est consacré au travail de la méthode, tant à l'oral qu'à l'écrit.

- › Oral : une comédienne intervient dans les différentes sessions pour développer cette compétence dans une perspective professionnelle.
- › Écrit : les étudiants sont formés à l'écriture professionnelle (la note de synthèse en particulier), aux écrits académiques classiques (commentaire d'arrêt et dissertation) et initiés à la recherche.

Module « approfondissement juridique et ouverture »

Le Collège de droit propose des interventions variées permettant aux étudiants d'approfondir leur connaissance dans le champ du droit mais aussi de découvrir d'autres disciplines comme l'histoire, la sociologie ou encore la science politique.

- › Exemples : une session de Licence 2 porte sur le thème de la prison avec une approche sous l'angle de la sociologie du droit ; une session de licence 3 est consacrée au thème du genre avec une dimension historique et théorique.

Module « conduite de projets »

Les étudiants seront amenés à travailler en équipe pour mener à bien différents projets.

- › Exemples : réalisation de « tutos » filmés à destination des étudiants de licence ; participation à un procès fictif.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Julie ARROYO, Maître de conférences en droit public

Scolarité du DU :

droit-ducollege@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 74 32 29

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :

droit.univ-grenoble-alpes.fr